



L'EXPRESS POLITIQUE

LE CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION

Invité hier à l'émission de Jean-Luc Mongrain, au réseau TVA, le premier ministre Parizeau a soutenu que le Québec souverain favoriserait l'immigration francophone. « Il faut qu'on prenne le contrôle sur l'immigration, a-t-il dit. Ce qui se passe à l'heure actuelle n'a pas de bon sens. Depuis quelques jours, on est rendu à importer des autres provinces des juges de l'immigration, pour accélérer ça, rentrer ça par paquets de 100 ou 150 tous les matins. Ce n'est pas correct. » D'autre part, M. Parizeau a une fois de plus souligné l'apport dans le débat référendaire des études commandées par le ministre Richard Le Hir, les mêmes que Lucien Bouchard a balayées sous le tapis la semaine dernière. Le premier ministre a aussi rappelé aux téléspectateurs qu'il ne fallait pas s'attendre à une baisse des taxes de vente ou des impôts sur le revenu dans l'éventuel nouveau pays.

Philippe Cantin

POSTIERS : EMPLOIS GARANTIS

À la demande de M. Mongrain, M. Parizeau a aussi évoqué le cas d'Air Canada, garantissant à ses employés un travail dans le Québec souverain, puisqu'ils sont « couverts par l'assurance donnée, qu'on embauche ceux qui le veulent ». Le premier ministre n'a pas complété sa phrase, mais il semblait faire allusion aux promesses d'emploi faites aux fonctionnaires du gouvernement fédéral. Or, Air Canada est désormais une compagnie privatisée, dont les actions sont négociées en bourse. M. Parizeau a ajouté que des négociations seraient nécessaires entre le gouvernement et la compagnie afin de voir si celle-ci maintiendrait ses services sur le territoire québécois. De plus, M. Parizeau a déclaré que les 10 000 postiers et facteurs travaillant au Québec verraient leur emploi garanti dans un Québec souverain, au sein d'une nouvelle société d'État. C'est l'assurance qu'a donnée par écrit le premier ministre à la FTQ, à laquelle est affilié le Syndicat des postiers du Canada. Les postiers et facteurs obtiennent ainsi des garanties similaires à celles qu'avaient obtenues les fonctionnaires fédéraux.

La Presse et PC

LES CERTIFICATS DE CITOYENNETÉ

Interrogé hier sur l'émission accélérée de certificats de citoyenneté au Québec en cette année référendaire, le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, Sergio Marchi, a affirmé que le gouvernement agissait également ainsi à l'approche de toute élection provinciale. En Ontario par exemple, a-t-il poursuivi, 72 000 personnes ont reçu leur certificat en 1993 et 107 000 en 1994, année électorale, soit une hausse de 45 p. cent. La même chose, d'ajouter M. Marchi, lors des élections au Manitoba et au Nouveau-Brunswick et lors du référendum de 1980. Contrairement au Bloc québécois, « nous ne présumons pas de la façon dont les gens vont voter », a déclaré le ministre libéral, qui a qualifié l'attitude de l'opposition de « honteuse ». Le bloquiste Osvaldo Nunez a demandé si l'empressement du ministre ne s'expliquait par le passage de sa lettre aux nouveaux citoyens qui leur demande de travailler à « l'édification d'un Canada fort et uni ». M. Marchi a répliqué en citant le message d'un ancien secrétaire d'État conservateur : « Nous sommes heureux que de tous les pays du monde, vous ayez choisi le Canada ». Signé : Lucien Bouchard.

Gilles Gauthier

PAS INFORMÉS, LES JEUNES...

Le chef libéral Daniel Johnson a rencontré en matinée, hier, 17 représentants de la Coalition des jeunes Québécois pour le NON, lesquels lui ont dit qu'une tournée d'une trentaine d'institutions scolaires dans l'est du Québec les amenaient à conclure que les jeunes se désaient insuffisamment informés quant aux enjeux du débat référendaire. « On n'insiste pas assez sur les conséquences d'un OUI », ont-ils déploré. Les jeunes fédéralistes ont aussi indiqué que « c'est un mythe de croire que les 18 à 24 ans sont tous souverainistes ». Les jeunes pour le NON ont tenu 45 kiosques d'information durant quelque 53 jours, dans une trentaine d'écoles.

LES CLINIQUES PRIVÉES

Le compteur tourne depuis hier, dans le conflit fédéral-provincial des cliniques privées, et Ottawa ne montre aucun signe de vouloir l'arrêter. La ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau, maintient sa position : les provinces qui défient sa vision de l'assurance-maladie en autorisant l'apparition de cliniques privées seront pénalisées, et verront les paiements fédéraux de transfert coupés au jour le jour. Diane Marleau affirme agir ainsi pour empêcher l'apparition d'un système de santé à deux vitesses, où les riches auraient accès à des services de meilleure qualité et plus rapides.

D'après PC

« À moins de chercher des puces... » Parizeau confronté à la déclaration controversée de Bouchard

PHILIPPE CANTIN

La campagne du OUI, qui a perdu sa morosité depuis l'arrivée de Lucien Bouchard dans le siège du conducteur, a connu hier ses premiers moments de contrariété depuis une semaine. Le premier ministre Jacques Parizeau a été confronté à une série de questions concernant la déclaration de M. Bouchard, à l'effet que les Québécois étaient une des « races blanches » ayant le moins d'enfants.

Lors d'un point de presse qui a suivi son allocution devant un groupe de femmes réunies dans l'est de Montréal, M. Parizeau a voulu désamorcer l'affaire en banalisant l'affirmation du chef du Bloc québécois. À un journaliste qui lui demandait si, à son avis, les Québécois formaient une « race blanche », le premier ministre, manifestement choqué, a rétorqué : « Je m'excuse, mais cette question est tout simplement provocante. Si vous me demandez si une majorité de la population a le visage plutôt blanc, alors que d'autres membres de la même population sont d'autres couleurs, je dirai oui, en effet, il s'agit d'une description correcte de la société québécoise. »

M. Parizeau, malgré la surprise qu'il a manifestée devant l'insistance des questions, avait cependant prévu le coup. Le point de presse débutait à peine qu'il déclarait : « J'attends d'ailleurs une question sur la natalité, je suis prêt... » Le premier ministre a fait lecture d'un extrait du projet de société de la coalition souverainiste, intitulé « Le Coeur à l'ouvrage ».

Pendant ce temps, des membres de son personnel distribuaient aux journalistes des photocopies des pages en question, qui traitent de la chute du taux de natalité au Québec. Le texte précise que « dans une société libre, il n'est pas question de pousser les familles à avoir plus d'enfants qu'elles n'en veulent ». En revanche, « toutes les enquêtes démontrent que les Québécoises et les Québécois aimeraient avoir, en moyenne, un enfant de plus qu'ils n'en ont maintenant ». Les obstacles à l'agrandissement des familles doivent donc être levés.

Quant au concept de « race blanche » véhiculé par M. Bouchard, M. Parizeau a dit : « Comment voulez-vous qu'on l'appelle ? La race pâle ? J'ai regardé les mots, et je ne sais pas ce qu'il peut y avoir de choquant à moins qu'on cherche des puces. »

Plus tard en journée, sentant le besoin de contre-attaquer, le bureau de M. Parizeau a distribué aux journalistes une compilation de citations de personnalités du Parti libéral du Québec à propos de cette désormais délicate question de la natalité.

En tête de liste, on retrouvait cette déclaration de Claude Ryan, alors ministre de la Sécurité publique, en octobre 1992 : « Il faut encourager nos familles à produire un peu plus d'enfants. C'est bien plus important pour l'avenir du groupe français que de savoir si vous allez avoir un mot anglais dans le coin d'une affiche ». On enchaînait avec cette phrase de Gérard D. Lévesque, prononcée en 1988 : « La dénatalité est le début de la décadence d'un peuple ».

Bref, selon M. Parizeau, la condamnation par le camp du NON des propos de M. Bouchard est « une réaction un peu paniquée de gens qui ne savent plus exactement à quoi se raccrocher ». Cela dit, le camp du OUI a exploité à fond l'insulte de Jacques Hébert à l'encontre de Josée Legault. Jeudi soir dernier, le sénateur libéral a traité la politologue de « vache séparatiste ». Le premier ministre, après avoir assuré Mme Legault que le Comité du OUI

était avec elle, a poursuivi son discours d'un ton mordant, qui lui a valu des applaudissements enthousiastes.

« Nous, du OUI, pensons que la tolérance, c'est vachement mieux que l'arrogance. Nous pensons qu'une constitution écrite à égalité par des hommes et des femmes, c'est vachement mieux que des sénateurs rétrogrades, défenseurs d'une constitution antidémocratique. »

« Nous pensons que protéger nos acquis sociaux, construire une société humaine, solidaire, digne, c'est vachement mieux que de se laisser emporter dans les courants de la droite pure et dure qui domine le Canada. Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore, nous pensons qu'être souverainistes, c'est vachement meilleur. »

Plusieurs femmes venues l'écouter portaient un collier dessiné d'une jolie vache rieuse. Après les épinglettes de homards des tenants du camp du NON, voici donc le camp du OUI qui embrasse à son tour un symbole animal.

Au-delà des accusations et contre-accusations qui composent le lot quotidien de cette campagne, l'humour conserve toujours ses droits.

Dénatalité : le Québec loin du record

YVES BOISVERT

Il est vrai, comme le disait Lucien Bouchard, que les Québécoises francophones ne font pas beaucoup d'enfants. Mais elles en font plus que les Allemandes, les Grecques, les Italiennes, les Espagnoles, les Portugaises, les Autrichiennes et à peu près autant que les Suisses.

Bref, les Franco-Québécois sont loin de détenir le record de la dénatalité parmi « les races blanches », comme dirait M. Bouchard. Dans un discours prononcé samedi, M. Bouchard disait qu'on (le Québec francophone) est une des races blanches qui a le moins d'enfants, ça a pas de bon sens, ça veut dire quelque chose, ça veut dire qu'on n'a pas réglé les problèmes familiaux.

Dans un communiqué diffusé hier pour contrer la « déformation » de ses propos, le camp du OUI précise la pensée de M. Bouchard : « Il n'a fait que rapporter une observation scientifique faite par les démographes du Québec, le taux de natalité est à la baisse au Québec. »

Le taux de natalité (le nombre de naissance par rapport à la population) est rarement utilisé par les démographes pour décrire la situation de la reproduction. Une baisse du taux de natalité ne signifie pas nécessairement que les femmes ont moins d'enfants. Si les femmes en âge de procréer sont moins nombreuses, et que la population âgée a augmenté, comme c'est le cas, le taux de natalité peut diminuer même si les femmes continuent à avoir autant d'enfants.

L'indice le plus souvent utilisé par les démographes pour mesurer la reproduction est l'indice de fertilité. Il s'agit du nombre d'enfants qu'ont les femmes en âge de procréer à un moment donné.

Pour le Québec, il est d'environ 1,6 enfants par femme. Mais depuis dix ans, il n'a pas baissé : il a augmenté. Il avait atteint le plancher de 1,37 environ autour de 1987-88, pour remonter doucement ces dernières années.

« Autour de 1988, nous avions le deuxième ou troisième taux le plus bas au monde », précise l'économiste et démographe Georges Mathews, de l'INRS.

Depuis, plusieurs pays ont vu leur taux chuter (source : *L'état du monde 1995*). La France, jadis vantée comme le paradis des politiques natalistes, avait en 1993 un taux de fertilité de 1,8. Même la famille italienne en arrache avec un taux de 1,31.

L'Espagne est à 1,4, l'Allemagne à 1,5, le Portugal à 1,48, l'Autriche à 1,5, le Japon à 1,6, la Suisse à 1,65.

Les États-Unis, par contre, sont passés de 1,9 en 1980 à 2,1 en 1993. Le Royaume-Uni a aussi connu une légère hausse, de 1,8 à 1,9 pendant la même période.

La moyenne canadienne a également connu une augmentation : de 1,7 en 1980, elle était de 1,8 en 1993.

Le Québec se situe sous la moyenne canadienne et son poids démographique baisse lentement.

Les anglophones et les francophones au Québec ont à peu près le même taux de fécondité.

Les allophones québécoises, elles, ont un taux sensiblement plus élevé. Il serait autour de 2,1 dans ce groupe.

On est loin des taux observés dans les pays en développement, toutefois. En Afrique, plusieurs pays ont un taux dépassant 6, ce qui n'est pas nécessairement synonyme que la population file le parfait bonheur. Le Rwanda avait en 1993 un indice de fécondité de 8,49, l'Éthiopie et la Somalie de 7.

La Chine, avec une politique très stricte de contrôle des naissances, a un taux de 2,2. L'Inde est à 3,8. La Suède, à 2,07.



PHOTO PC

La femme de Daniel Johnson, Suzanne Marcil, a sévèrement critiqué les propos de Lucien Bouchard, hier, lors d'un grand rassemblement du camp du NON, à Sainte-Foy. « Moi, comme femme, il n'y a personne qui va me dire quand et combien d'enfants je dois faire », a-t-elle déclaré.

Lucien Bouchard amène de l'eau au moulin du camp du NON

Daniel Johnson plaide contre l'isolement du Québec

GILLES NORMAND

Les propos que le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a tenus en fin de semaine sur le faible taux de natalité et sa prétention que la souveraineté n'avait pas de coût ont amené passablement d'eau au moulin des différents porte-parole du camp du NON lors d'un important rassemblement de quelque 1000 militants de la région de Québec en présence de leur chef Daniel Johnson.

Devant le millier de militants réunis à Sainte-Foy, c'est la députée de Sillery, Margaret Delisle, qui a été la plus virulente, déclarant que « les femmes du Québec ne marchent pas sous la menace de la baguette référendaire, qu'elle soit magique ou pas ».

Elle demande enfin à M. Bouchard si les parents qui ont recours à l'adoption internationale « vont être encore québécois ».

Le chef du Parti progressiste conservateur, Jean Charest, qui a insisté sur l'importance du travail sur le terrain, dans la rue, de porte en porte, s'en est aussi pris au chef du Bloc.

Pas uniquement à propos de cette affaire de natalité mais pour ce qu'il a appelé « une aberration qui m'a choqué : y aura pas de coûts de transition à la souveraineté ».

Il se demande alors à quoi ont servi les études LeHir, qui prévoient des coûts de transition, tout comme l'ont prévu dans un passé récent les études

commandées pour la Commission Bélanger-Campeau.

Jean Pelletier, chef de cabinet de Jean Chrétien et ex-maire de Québec durant 12 ans, a affirmé sa passion du Québec et sa fierté du Canada et il s'est appliqué à énumérer les programmes fédéraux dont bénéficiaient les Québécois, lesquels a-t-il soutenu n'ont pas empêché la création d'institutions typiquement québécoises, comme la Caisse de dépôt, la SGF, Hydro-Québec, etc.

Il a blâmé M. Parizeau pour son absence, samedi, lors de la rencontre avec le premier ministre chinois, Li Peng.

« Le Québec boudait », a-t-il dit.

Dernier à prendre la parole, Daniel Johnson a indiqué qu'il lutait pour empêcher le Québec d'être isolé. Il invite les citoyens à voir les faits : « Il faut se pencher sur le bilan de ces générations de bâtisseurs. Tout ce qu'il y a autour de nous, c'est nous qui l'avons fait. »

Confusion

Le chef du camp du NON a ajouté que la situation est plus confuse depuis que le premier ministre Parizeau l'a désigné négociateur en chef advenant une victoire souverainiste.

Plus tôt dans la journée, c'est une jeune militante qui prenait part à une réunion de 17 jeunes gens de 18-24 ans avec Daniel Johnson, à Québec, qui s'est dite indignée des propos de Lu-

cion Bouchard à qui elle faisait dire que les femmes feraient plus d'enfants dans un Québec souverain.

Le chef du Bloc avait fait un lien entre l'insuffisance des politiques familiales et le faible taux de natalité du Québec.

C'est d'abord la femme de M. Johnson, Suzanne Marcil, qui a attrapé le ballon : « Moi, comme femme, il n'y a personne qui va me dire quand et combien d'enfants je dois faire. Moi, je l'interprète comme ça. » Puis, plus tard, elle ajoutait : « Personne n'a le droit de dire à une femme ce qu'elle doit faire de son corps. »

Le chef du PLQ a ajouté qu'« en plus de culpabiliser les femmes pour la dé faite de son option, Lucien Bouchard les culpabilise pour le taux de natalité qui est plus faible qu'ailleurs. »

C'est sans précédent dans l'histoire politique qu'un leader s'attaque aussi clairement aux femmes. »

Invité en conférence de presse à préciser s'il était bien sûr que M. Bouchard avait réellement demandé aux Québécoises de faire des enfants pour la patrie, M. Johnson a retraité.

« Je n'ai pas dit ça », a-t-il répondu, invitant les journalistes à poser la question à la jeune militante qui, plus tôt, avait prétendu cela.

En anglais, il a dit qu'il ne savait pas exactement ce que M. Bouchard avait voulu dire mais que des groupes de femmes ont réagi en disant qu'elles « ne voulaient pas être confinées à la maison, pieds nus et enceintes ».

Dubuc et Honderich ne prévoient pas de ressac après un NON

La Presse

■ L'éditeur du Toronto Star, John Honderich, ne s'attend pas à ce qu'un NON au référendum soit suivi par un ressac de la part du Canada anglais à l'endroit du Québec, celui-ci ayant accepté de maintenir le lien fédéral sans que Daniel Johnson et Jean Chrétien proposent le moindre changement constitutionnel.

« Les partenaires continueront de se respecter », a soutenu hier le patron du plus gros quotidien au Canada devant le Cercle canadien de Montréal. On sent un changement d'esprit en Ontario, il y a de la place pour des ententes administratives, a expliqué par la suite M. Honderich.

Alain Dubuc, avec qui il entretient une correspondance hebdomadaire, n'appréhende pas lui non plus de ressac, mais il constate que la question préoccupe plusieurs Québécois. Un fort courant de décentralisation existe dans les provinces, fait valoir l'éditorialiste en chef de *La Presse*. Cette décentralisation se fera non pas pour faire plaisir au Québec, dit-il, mais parce qu'elle fera l'affaire de chacun. M. Dubuc partageait la tribune du Cercle canadien avec l'éditeur torontois.

Les Québécois, qui avaient rejeté la souveraineté au référendum de 1980, avaient pourtant vu Ottawa rapatrier unilatéralement la constitution deux années plus tard. Et ce en dépit de protestations tant des libéraux que des péquignons.

Les électeurs qui voteront NON se définissent d'abord comme Québécois, et sont convaincus que leur NON est le meilleur choix pour le Québec. Comme souverainistes et fédéralistes privilégient les uns et les autres les intérêts du Québec, cela les rend très imperméables aux arguments du Canada anglais, a également soutenu M. Dubuc.

Cela n'a tout de même pas empêché le Toronto Star de demander à ses lecteurs de partager leurs sentiments sur le Québec et l'avenir du Canada. Le quotidien a reçu pas moins d'un millier de lettres de ses lecteurs, dont une sélection sera distribuée ce week-end.

Renaud était inscrit sur la liste électorale

Pendant quelques jours, le chanteur français a eu le droit de vote au Québec

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ L'affaire semblait tout à fait plausible. Le nom de Renaud, le chanteur français, était clairement là, inscrit sur la liste électorale. Pourquoi pas ? L'auteur de *Miss Maggy* a bien une maison au Québec après tout. Il aurait demandé la citoyenneté, ce qui lui aurait donné le droit de voter ? *Why not ?*...

Appel à son agence au Québec, puis appel à Paris, chez Virgin, sa maison de disque, puis fax chez son agent. « Pardon, est-ce que Renaud est devenu citoyen canadien, sait-il qu'il est inscrit sur la liste électorale ? A-t-il l'intention de voter ? Et pour qui ? Ou serait-ce un vaste malentendu ?... »

A Paris, personne n'est en mesure de répondre. On sait qu'il y a un référendum au Québec, mais Renaud électeur, Renaud citoyen canadien ? Pas au courant.

La Presse décide donc d'aller à la maison en question, celle dont l'adresse est inscrite sur la liste électorale.

Étrange. La demeure est modeste. On ne dirait pas du tout la maison d'une vedette même si c'est effectivement tout près d'une rue fort bien fréquentée. Un

gros panneau du OUI est installé sur le balcon.

La Presse laisse un mot : « Rappelez-nous, on veut savoir si Renaud habite bien ici, s'il a l'intention de voter et si c'est pour le OUI, comme le panneau le dit. »

Mais la réponse tarde. Appel à l'assistance annuelle pour essayer de trouver un numéro de téléphone. Après un laborieux dialogue avec l'ordinateur de Bell, une personne humaine finit par trouver un numéro.

Coup de téléphone. « Bonjour, c'est *La Presse*, on a laissé une note chez vous pour savoir si Renaud habitait là. »

— Ah, c'est sérieux ? On croyait que c'était une farce ça aussi.

— Mais non, c'est bien *La Presse*. Et vous, êtes vous bien le coloc de Renaud ?

— Nous on l'adore Renaud, on connaît toutes ses chansons par coeur, répond l'interlocuteur. D'autres voix, en arrière scène, approuvent la réponse.

— Oui mais est-ce qu'il habite chez vous, est-ce qu'il va voter ???

— Mais non. C'est une blague !!!

A l'heure où vous lirez ces mots, le nom de Renaud aura probablement été rayé de

la liste électorale, parce que les farceurs se sont rendus compte que la « joke » avait assez duré. Et puis la loi dit que toute personne qui inscrit sciemment un non-électeur sur la liste électorale est passible d'une amende de 500 à 2000 dollars.

Mais pendant quelques jours, le chanteur français a bel et bien eu le droit de vote au Québec, à son insu.

La « farce » a démarré au moment du recensement, quand ces quelques étudiants québécois ont décidé de donner aux recenseurs le nom de leur idole.

C'était « pour faire une blague », disent-ils, mais aussi pour démontrer que le recensement des électeurs n'est pas du tout à l'abri des tricheries.

« Ils n'arrêtaient pas de dire que c'est très très chéqué. Or, apparemment, c'est pas vrai. Nous on voulait juste prouver ce point là », a expliqué l'un des auteurs de la « joke ».

« On se disait qu'on allait lui envoyer sa petite fiche en France pour lui montrer qu'il a le droit de voter. On s'attendait pas du tout à ce que ça passe dans le journal. C'était juste pour rire », a-t-il ajouté.

Et puis c'est sûr sûr sûr qu'on serait pas allé voter à sa place. »

Quand on leur a dit que *La Presse*

avait même appelé l'agent du chanteur en France, ils n'en croyaient pas leurs oreilles.

« Oupps... »
Si *La Presse* n'a pas vu la blague illico c'est que le chanteur Renaud a effectivement une maison au Québec. Sauf que c'est une immense demeure surplombant le chemin de la Côte Sainte-Catherine à Outremont, qui n'a rien à voir avec le logis des étudiants.

Hier, les farceurs ont promis de se rendre au bureau de révision avant la fermeture, pour faire effacer le nom de Renaud de la liste électorale.

Seront-ils quand même punis ? Y aura-t-il des conséquences ?

« Franchement, je ne sais pas. Mais je serais fort surpris », a déclaré Bernard Renaud, agent de communication au bureau du Directeur général des élections du Québec.

Mais c'est à condition, évidemment, que les étudiants aient effectivement mis fin à la « blague », qui, selon M. Renaud, « n'est pas particulièrement drôle ».

Personne n'a cependant rappelé de Paris pour dire si le chanteur, lui, avait bien rigolé en apprenant la chose.

Ses fans, en tout cas, meurent d'envie de le savoir.



PHOTO PC

Les condoms pour le OUI

Marie-José Lacoste, employée dans un magasin spécialisé dans la vente de condoms, exhibe deux exemplaires des nouveaux modèles de ces objets de contraception qui se vendent comme des petits pains chauds : les condoms pour le OUI. « Dites Oui ! », proclame-t-on sur l'enveloppe de l'un d'eux. « Québécois jusqu'au bout », dit l'autre, plus subtilement.

L'Union européenne et le projet souverainiste n'ont rien de commun

— Bourassa

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
SAINTÉ-FOY

■ Le genre de partenariat économique proposé par un Québec souverain au Canada advenant une victoire du OUI le 30 octobre vise peut-être à rassurer les Québécois mais il ne souffre d'aucune espèce de comparaison avec l'union économique européenne, a affirmé, hier, l'ancien premier ministre Robert Bourassa devant les membres de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy.

Celui qui, un jour de 1991, avait suggéré le modèle de l'Europe dans sa fameuse « question de Bruxelles » en vue d'un éventuel référendum sur la souveraineté du Québec ne voit rien de comparable avec le projet contenu dans l'entente du 12 juin 1995 entre le PQ, le Bloc québécois et l'Action démocratique du Québec.

M. Bourassa s'est appliqué, à la manière d'un professeur devant sa classe d'étudiants, à détruire la crédibilité d'une telle offre de partenariat avec le Canada, cette deuxième partie de la question référendaire sur laquelle le clan souverainiste compte pourtant beaucoup pour atténuer les craintes d'une faction d'électeurs.

Les institutions communes prévues dans l'offre des forces souverainistes, le Secrétariat, le conseil des ministres, le tribunal et l'Assemblée, paraissent beaucoup moins fonctionnels et efficaces que ce qui existe dans l'Europe des 15, selon M. Bourassa qui a expliqué :

● Le Secrétariat européen possède sa propre existence et fait partie du gouvernement supranational alors qu'ici il se spécialiserait dans les procès-verbaux ;

● Le conseil des ministres en Europe est basé sur le droit communautaire et il s'appuie sur les États et les citoyens, ce qui est bien loin des trois experts prévus dans le projet souverainiste qui se réuniraient de temps à autre pour tâcher de régler des différends entre les deux pays ;

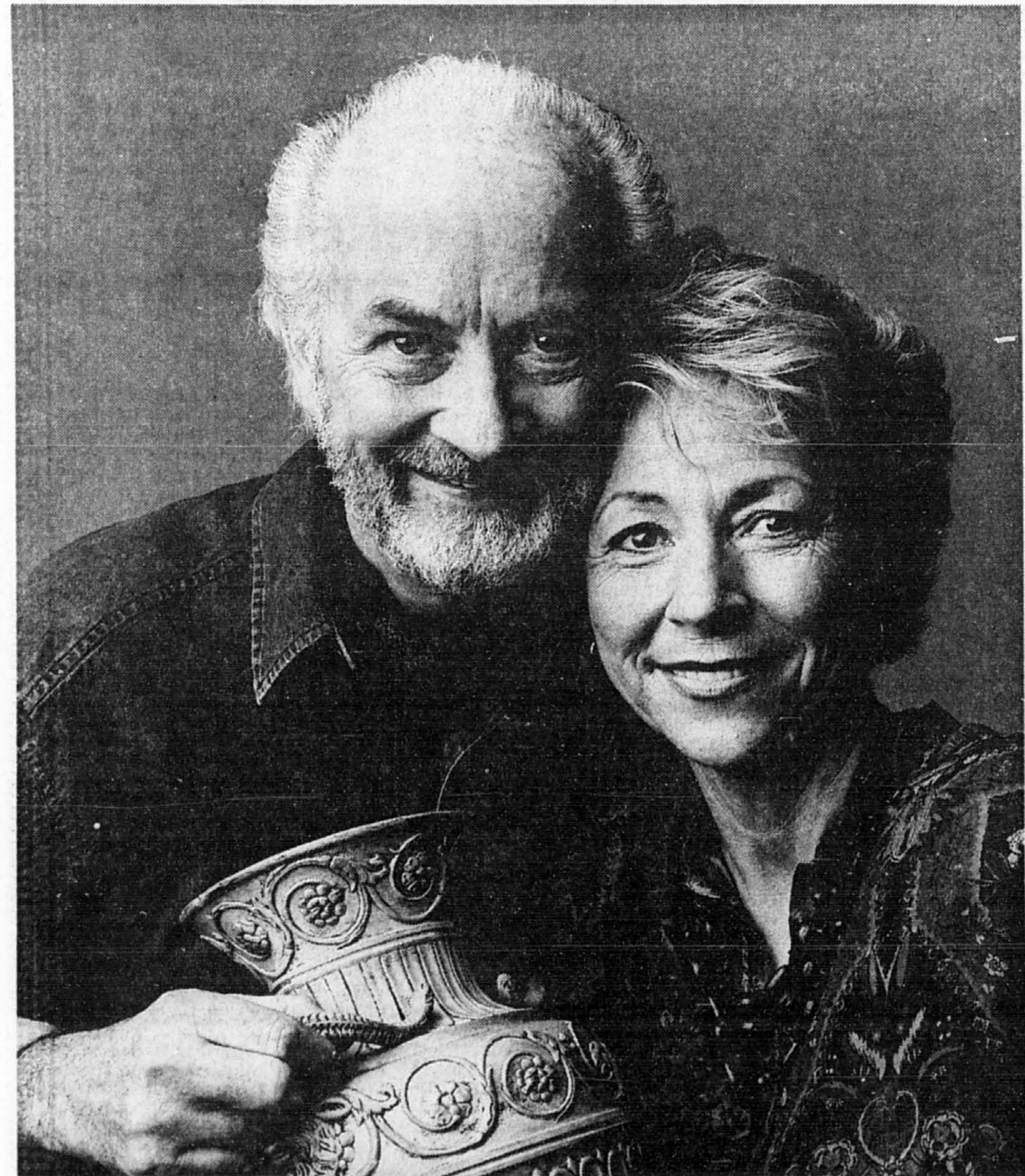
● L'Assemblée parlementaire ne posséderait aucun pouvoir réel ici et ne serait pas élue au suffrage universel alors qu'en Europe, l'Assemblée de Strasbourg (élue par le peuple) peut refuser un budget, nommer les membres de la commission européenne, notamment.

● Le conseil des ministres européen remplit un rôle législatif et prend des décisions par majorité des voix au lieu d'un veto proposé ici.

M. Bourassa, paraissant en excellente forme, a mis près d'une heure pour tenter d'expliquer son point de vue fédéraliste à un auditoire presque deux fois moins nombreux que lors du passage de Lucien Bouchard, jeudi dernier, à la même tribune.

« Je suis donc obligé de constater qu'en plus de l'absence de toute comparaison entre le partenariat économique du PQ-BQ-ADQ et l'Union européenne, l'application même de la proposition souverainiste apparaît extrêmement hasardeuse, a-t-il dit.

« On voudrait conserver une union qui a bien fonctionné jusqu'ici au Canada mais on ne voit pas les structures politiques efficaces pour la soutenir dans le projet souverainiste. Je suis obligé de constater qu'il existe beaucoup de zones grises dans l'entente économique proposée au Canada », a dit M. Bourassa.



« On se voit vivre au rythme de la mer en Grèce. »

POUSSEZ VOTRE ARGENT AU MAX AUJOURD'HUI POUR MIEUX EN PROFITER DEMAIN.

Nos options de placement flexibles font fructifier votre argent comme vous le voulez.

A la Banque CIBC, nous voulons vous aider à tirer dès aujourd'hui le maximum de l'argent que vous gagnez si durement pour demain - quel que soit ce moment.

- **Croissance MAXimum.** Ces offres de CPG d'une durée limitée vous aideront à pousser votre argent au max: le CPG *lève-taux CIBC* relève automatiquement votre taux d'intérêt si les taux montent après votre placement. Le CPG *convertible CIBC* vous assure notre meilleur taux pour une durée de trois ans, et vous donne la possibilité chaque année d'encaisser vos fonds ou de les placer dans un CPG plus avantageux, si les taux d'intérêt augmentent. (Certaines limites s'appliquent à ces CPG*. Demandez plus de détails.)
- **Flexibilité MAXimum.** Le CPG *flexible CIBC* vous offre un taux d'intérêt compétitif en plus de la possibilité de réinvestir vos fonds si les taux augmentent, ou de les encaisser si vous avez besoin de votre argent. Et, après 30 jours, vous touchez le plein taux de l'intérêt accumulé jusqu'au jour de l'encaissement.**
- **Choix MAXimum.** Nous offrons une gamme complète d'options de placement: CPG¹, REER, 17 fonds mutuels sans frais d'acquisition², placements du marché monétaire et à revenu fixe, en plus des prêts placements personnalisés.
- **Service MAXimum.** Votre conseiller bancaire personnel prendra le temps nécessaire pour comprendre vos besoins de placement et vous proposera des solutions adaptées à votre situation. La Banque CIBC vous offre aussi des services de placement par l'entremise de ses spécialistes en placements CIBC, de Gestion Privée T.A.L. Ltée, du Trust CIBC, des services de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC³ et de Wood Gundy, pour vous aider à tirer le maximum de votre argent.

Ces CPG¹ spéciaux sont offerts *seulement pour une durée limitée*. Pour obtenir tous les détails, consultez votre conseiller bancaire personnel CIBC sans tarder ou composez le 1 800 465-2422

Vision PersonnelleSM : Sécurité financière

BANQUE CIBC

On voit la vie de votre façon.SM

* Le taux du CPG *lève-taux* est majoré si, six mois après le placement, le taux de notre CPG à un an lui est supérieur. Ce taux plus avantageux s'applique pour le reste de la durée. Le CPG *convertible* peut être encaissé ou converti en tout temps. L'intérêt est versé à des taux très concurrentiels établis par la Banque CIBC lorsque le CPG est encaissé dans les 21 jours suivant le premier ou le deuxième anniversaire. Aucun intérêt n'est versé si le CPG n'est pas encaissé dans ces périodes.
 ** L'intérêt est versé si le CPG est encaissé, après les 30 premiers jours.
 1 Les CPG CIBC d'une durée de 1 an ou plus sont offerts par la Société d'Hypothèques CIBC, filiale de la Banque CIBC.
 2 Offerts par Placements CIBC Inc., filiale de la Banque CIBC.
 3 Offerts par Services Investisseurs CIBC Inc., filiale de la Banque CIBC.
 4 Dépôts personnels seulement.
 SM Marque de commerce de la Banque CIBC.